

VOYAGES - ÉCHANGES INTERSCOLAIRES

L'an dernier, au Congrès de Nantes, la Commission des Echanges interscolaires avait décidé de faire insérer dans *l'Éducateur* quelques articles concernant la réalisation des voyages-échanges.

Qu'est-ce qu'un voyage-échange ?

C'est le couronnement d'une ou de deux années de correspondance interscolaire entre les élèves de deux écoles de régions plus ou moins éloignées l'une de l'autre : pendant un certain nombre de jours, variable selon les possibilités, les élèves d'une école seront reçus chez leurs camarades, puis ceux-ci viendront à leur tour chez les premiers. Séjours sous la surveillance des instituteurs, au cours desquels les uns et les autres prendront contact avec la famille, le village et la vie de leur correspondant, visiteront la région, et travailleront ensemble à la réalisation d'un compte-rendu de leurs activités.

Comment réaliser un voyage-échange ?

La première condition est de trouver une classe dont l'effectif, le (ou les) cours soient en rapport avec ceux de sa propre classe.

La seconde est de trouver un collègue qui ait le même désir que soi de réaliser le projet et de tout mettre en œuvre pour y réussir. Pour cela, il est bon de profiter d'un congrès ou d'un stage pour lier connaissance et jeter les bases du futur échange. Mais cela n'est pas une condition exclusive.

La troisième est de donner à fond dans la correspondance au cours de l'année scolaire : que les envois de lettres soient réguliers ; que les colis soient intéressants (friandises ou petits cadeaux à Noël, échantillons, collections) avec des albums, des enquêtes... etc. de façon à créer un climat favorable chez les enfants et même dans les familles.

La quatrième est de préparer, avec les élèves, le voyage-échange assez tôt à l'avance : questions budgétaires, dépenses à envisager, itinéraires, excursions, visites, préparation de fêtes...

La cinquième est de préparer, entre maîtres, les conditions d'accueil dans les familles.

La sixième sera de déclarer en temps voulu, cet échange à la Préfecture, sous la dénomination de Colonie de vacances à placement familial, de réserver (gratuitement) les places à la S.N.C.F. si le voyage se fait par le train (réduction de 50 % ; pour cette demande, s'adresser au Service de la Jeunesse et des Sports qui fournira les imprimés nécessaires).

Il ne restera plus qu'à partir confiant dans le succès.

Comment réaliser l'accueil ?

Au cours des échanges réalisés entre nos propres écoles puis avec celles d'Echebrune et de Migron (Charente-Maritime), nous avons logé les enfants autant que possible dans les familles de leurs correspondants ; mais quand pour des raisons de moralité ou de place, cela était impossible, l'enfant était

logé dans une famille voisine. Les familles logeaient et nourrissaient leur invité qui, tout le reste du temps, restait sous la surveillance des maîtres, soit en classe, soit en promenade, soit en visite.

Cependant, il existe d'autres moyens :

— Au cours d'un échange, il avait été reconnu difficile de loger les petits Aulois dans les familles correspondantes du Pays de Caux (fermes éloignées, difficultés diverses). Aussi, l'école possédant une cantine, les enfants étaient nourris à l'école et deux salles de classe avaient été transformées en dortoirs : paille pour les garçons et paillasses pour les filles : personne ne s'était plaint. Les petits Cauchois venaient tous les jours nous retrouver à l'école et participer aux promenades et excursions.

— Une autre fois, à Creac'h Oalec, les Aulois couchaient dans les classes, ce qui avait son charme et dépayait moins les plus timides, mais ils allaient prendre tous leurs repas chez leur camarade. Le souvenir rapporté de cet échange fut excellent. Là aussi, toute la journée, tous les enfants étaient ensemble.

Quand on le veut, il est toujours possible de s'arranger et on trouve toujours une famille prête à accueillir un enfant « abandonné ».

Comment pratiquer l'échange ?

Le voyage-échange peut se faire par le car ou par le train ; les deux manières ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Le voyage-échange peut se faire sous la forme voyage complet (aller-retour) la même année ou sous la forme échange complet sur deux ans.

Le voyage-échange complet en un an :

Tous les échanges que nous avons réalisés l'ont été sous cette forme :

1949 : Fontaine-les-Grès - St-Hélène Bondeville (S.-Mme) ;

1950 : Fontaine-les-Grès - Creac'h Oalec (Finistère) ;

1951 : Fontaine-les-Grès - St-Hippolyte-sur-Doubs (Doubs) ;

1953 : Fontaine-les-Grès - St-Thamec-en-Moelan (Finistère) ;

1955 : Fontaine-les-Grès - Echebrune (C.-Mme) ;

1955 : St-Thamec-en-Moelan - Migron (C.-Mme) ;

1956 : St-Thamec-en-Moelan - Fontaine-les-Grès.

Nous allons essayer de traduire nos impressions sur cette forme d'échange, laissant le soin aux camarades qui ont échelonné leurs échanges sur deux ans de développer leur point de vue.

a) *Avantages :*

— Les mêmes élèves participent à l'échange complet ; sur deux ans, il se peut que des élèves de 14 ans ne puissent pas participer l'année suivante au voyage retour ; ayant quitté l'école, ils travaillent et ne peuvent avoir leurs congés en temps voulu. Des départs ou des arrivées peuvent avoir lieu au cours de la deuxième année et créer des difficultés.

— L'échange (aller-retour) durant environ 20 jours crée un bon état d'esprit entre les correspondants, ils ont le temps de se bien connaître. Si les premiers contacts sont souvent assez timides, il n'en est plus de même par la suite. Dès la fin du premier séjour, ils sont bien liés et avec quelle joie entament-ils ensemble le voyage-retour pour goûter en commun le deuxième séjour. Aussi on comprend fort bien les larmes que provoque bien souvent la séparation à la fin de ces trois semaines passées ensemble. Ce long stage en commun contribue à créer un climat favorable à la réalisation d'un excellent travail (mise au point de textes libres, d'enquêtes, de comptes rendus de visites, d'excursions, etc.).

— L'échange complet durant vingt jours, il est possible de le déclarer sous le même nom et, quoique nous n'en ayons jamais profité, il doit être possible de solliciter une subvention à la Jeunesse et aux Sports (colonie de

vacances itinérante) ainsi que du Conseil Général (pour un séjour dépassant quatorze jours).

— Une école, favorisée au point de vue des finances peut, en réalisant l'échange annuel, changer de correspondant régulier tous les ans, ce qui lui permet de voir une région différente chaque fois.

— On peut si l'on veut et si les conditions sont favorables, continuer l'échange épistolaire au cours de l'année suivante sans qu'il y ait cette fois voyage-échange ; c'est ce que nous avons fait en 1957 parce que nos élèves avaient été heureux de continuer à correspondre et puis aussi parce que nos coopératives avaient besoin de souffler un peu au point de vue financier.

Nous en avons profité pour mettre au point de magnifiques albums contenant plus de quarante textes libres, rappelant des promenades, des visites, des excursions, des enquêtes faites en Bretagne et en Champagne ; quelques uns ont même été enregistrés au magnétophone.

b) Inconvénients :

Nous n'en avons pas trouvé en dehors du financement car cette formule exige évidemment beaucoup d'argent ; dans l'autre cas, les dépenses sont réparties sur deux ans ; dans le nôtre ces grosses dépenses ont lieu chaque année à moins de faire comme nous l'avons fait en 1957.

Ici se pose la question :

c) Comment financer de tels échanges ?

Plusieurs solutions sont à envisager :

— La Coopérative scolaire est riche et peut régler tous les frais : voyage, excursions, frais divers. Alors, pas de difficultés. Mais ce n'est pas souvent le cas.

— La coopérative participe dans la mesure de ses moyens et sollicite une participation aux familles, environ le tiers ou la moitié des dépenses.

— Il ne faut pas oublier que la coopérative peut parfois obtenir des subventions : municipalité, Conseil général, Pupilles de l'école, Amicale laïque, Jeunesse au Plein Air, et d'autres peut-être encore.

— Enfin pour le cas où le voyage se fait par le train, la SNCF accorde le tarif colonies de vacances, soit une réduction de 50 %. A ce sujet, à Nantes, nous étions d'accord pour essayer d'obtenir les 75 % de réduction accordés à certains cas.

d) Position des parents :

Si quelques parents ont hésité au début soit à nous confier leurs enfants, soit à verser leur « contribution » au voyage, la plupart aujourd'hui sont heureux de pouvoir y participer et de recevoir le correspondant. Il est curieux de les voir faire un effort particulier pour que celui-ci soit bien reçu (propreté de la maison, amélioration de l'ordinaire). La preuve que ces échanges plaisent aux parents, c'est que par la suite, des échanges ont lieu entre eux ou entre les anciens correspondants.

Conclusion :

Il nous semble inutile de rappeler en les détaillant tous les bienfaits qu'apporte dans une classe une correspondance interscolaire bien menée et terminée par un voyage-échange réussi. Certes, on éprouvera bien parfois quelques difficultés au sujet du placement des élèves ou du financement du voyage. Mais qu'est-ce que cela à côté de tout l'intérêt qu'on en retire : étude géographique, étude historique de la région visitée, pénétration dans la vie même de cette région, etc. Si un voyage-échange donne parfois bien du souci, on en est bien récompensé par la joie des enfants et aussi, à part quelques exceptions qui confirment la règle, par la compréhension des parents et l'aide qu'ils nous apportent.

EMILE THOMAS et PIERRE FORT.